

Exit Cinémovida, le CinéMistral aura un nouvel exploitant

Culture. Dans le cadre de la délégation de service public, la Ville a choisi la société GPCI pour prendre les rênes du cinéma à partir du 1^{er} juillet. Priscilla Schneider et son équipe sont maintenues.

La question a été adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal qui se tenait mardi soir salle Bouvier-Donnat à La Peyrade. L'exploitation du CinéMistral a été confiée à une nouvelle société. Au terme d'un appel d'offres, c'est la candidature du groupement de programmation des cinémas indépendants (GPCI) qui a été retenue au détriment du groupe Cinémovida de Jacques Font qui en assurait la gestion depuis de nombreuses années et qui était candidat à sa succession.

Priscilla Schneider quitte le Comoedia à Sète

Le CinéMistral fonctionnera sur le même modèle: une délégation de service public sous sujétions socio-culturelles compensées par le versement d'une subvention municipale de 104 000 € / an (elle était de 90 000 € auparavant) et toujours 20 000 € pour les animations et 13 000 € de reversement pour les tarifs spéciaux Kifo et Cinéseniors. Lors d'une conférence de presse, mercredi matin, au CinéMistral, le maire a justifié cette augmentation par un projet de plus grande «qualité». La bonne nouvelle -«sinon, il y aurait eu une émeute», dixit Pierre Boulidoire-, c'est que la directrice du CinéMistral est maintenue à son poste. Priscilla Schneider quitte le groupe Cinémovida à partir du 1^{er} juillet ainsi que son



■ Charles Vintrou (au deuxième rang) de la société GPCI exploitera désormais le CinéMistral.

équipe frontignanaise : Angèle, Aïcha et Fred. Tous quatre seront désormais salariés par la société GPCI dirigée par Charles Vintrou (lire ci-contre). Bien entendu, Priscilla Schneider quitte aussi la direction du Comoedia, le cinéma de Sète que la société de Jacques Font exploite. Enfin annoncé officiellement, mais c'était officieux depuis bien longtemps, l'abandon par Jacques Font du projet d'un multiplexe de six salles dans les chais Botta. «Il a réorienté ses choix et laissé s'éteindre le droit à bâtir» a déclaré Pierre Boulidoire en conseil municipal suite à une question de l'opposition.

Pas de CinéMistral 2 dans l'immédiat

Ce rendez-vous manqué est sans doute l'une des causes qui a précipité la rupture avec Cinémovida. Mais ce n'est pas la seule. Pour autant, l'équipe municipale n'a pas manqué de le rappeler, la volonté de la Ville de mettre les chais Botta à disposition d'un porteur de projet est intacte. La société GPCI est-elle intéressée ? «C'est au cœur de nos préoccupations, a confirmé Charles Vintrou car on s'inscrit dans la durée ici. On s'est porté candidat à Frontignan avec, aussi, ce projet en ligne de mire. On reprend les études, les chiffrages, le finance-

ment avec d'autres partenaires et on s'attaque à le remonter en le dimensionnant correctement.»

I. J.

ijupin@midilibre.com

LE CHIFFRE

54 000

Il s'agit de la fréquentation du CinéMistral en 2016, un record pour une monosalle de 149 fauteuils. Ce nombre de spectateurs atteint presque celui du cinéma de Clermont-L'Hérault, autre référence dans le sud de la France mais qui dispose de 250 fauteuils et d'une moindre concurrence. Le CinéMistral «est une salle où nous sommes impliqués financièrement et politiquement», a souligné Pierre Boulidoire.

Une première pour GPCI

Le groupement de programmation des cinémas indépendants (GPCI) est le principal groupement national dans ce secteur. Basée à Paris, la société est un intermédiaire entre les salles (une centaine en France dont le CinéMistral) et les distributeurs de films. Elle représente 3 % des parts de marché au niveau national et 5,5 millions d'entrées.

GPCI qui existe depuis 30 ans a été achetée en 2011 par Charles Vintrou qui auparavant, et pendant 12 ans, a assuré la direction commerciale d'une filiale de distribution de films de TF1.

La société qui emploie six personnes souhaite, à présent, se lancer dans l'exploitation de salles. «J'attendais le projet culturel adéquat, a souligné Charles Vintrou. J'arrive dans cette salle très incarnée avec dynamisme et humilité.»

En collaboration financière avec la commune et le CNC, le nouvel exploitant va procéder, sans doute en 2018, à un rafraîchissement des lieux ainsi qu'à des améliorations techniques et organisationnelles.

I. J.